MJ-SYNERGIE
9 Rue Guillaume Fichet
74000 Annecy
Traitement du 17 nov. 2026 - GemWeb V4.31.10

DÉCLARATION DE CRÉANCE
à adresser au Liquidateur

N° 10021*01

Créancier
(Nom, adresse et références)

Mandataire du Créancier
(Nom, qualité, adresse et références)

Débiteur
(N° mandat, nom ou dénomination, adresse, n° RCS ou RM)

140819
SARL FAVRE FELIX PIERRE SARL
25 avenue René Cassin
74150 RUMILLY

Procédure

Nature du jugement
Liquidation judiciaire simplifiée

Date du jugement
22 septembre 2026

CRÉANCE DÉCLARÉE
(N.B. : Le décompte et la liste des pièces sont à joindre en annexe)

	Créance chirographaire (c'est à dire sans privilège)	**Créance privilégiée**	**Observations** (cf. notice § 3)
Montant échu			
Montant à échoir			
Total T.T.C.			

Fait à....., le .....

Nom et qualité du signataire .....

.....

requiert l'admission de sa créance pour un montant total de ..... Euros T.T.C.

Certifié sincère

SIGNATURE

Représentant des créanciers

Liquidateur
MJ-SYNERGIE
Maître François-Charles DESPRAT
9 Rue Guillaume Fichet
74000 Annecy